



L'importance du traitement sur le terrain des produits en bois traité sous pression

Le traitement sur le terrain des coupes de bout et des trous de perçage pendant la construction est essentiel pour maintenir les qualités protectrices du bois.

Lors du traitement sous pression, les produits de préservation sont infusés dans les cellules du bois pour créer une coque protectrice. Le découpage et le perçage de trous expose les parties du bois qui n'ont pas été traitées avec des produits de préservation, ce qui augmente les possibilités de détérioration du bois par des champignons ou des insectes.

Un traitement adéquat des coupes de bout et des trous de perçage dans le bois traité sous pression, à l'aide d'un produit de traitement sur le terrain ou d'un produit pour coupe de bout, améliore la durabilité du bois.



Avec l'aimable autorisation du Western Wood Preservers Institute

Traitement sur le terrain

Le traitement sur le terrain s'effectue à l'aide d'un pinceau pour appliquer le produit sur la zone de coupe de bout ou le trou. Suivez les instructions d'application figurant sur l'étiquette du produit. Lors du traitement sur le terrain du bois traité sous pression placé au-dessus de l'eau, il convient de faire preuve de prudence pour éviter que le produit ne s'égoutte dans l'eau.

Produits de préservation pour traitement sur le terrain

Le marché de détail propose divers traitements sur le terrain adaptés aux applications au-dessus du sol ou en contact direct avec le sol pour le bois traité sous pression. (Voir le guide Wood Preservation Canada's Building Tips [Conseils de construction de Préservation du bois Canada] pour les définitions des deux applications). Ces produits peuvent être achetés dans les quincailleries locales, chez les détaillants de matériaux de construction et dans les magasins de peinture. Il est important de choisir le bon produit de préservation sur le terrain, que ce soit pour des applications au-dessus du sol ou en contact avec le sol.

Les produits destinés aux applications en contact avec le sol contiennent une concentration plus élevée d'ingrédients actifs pour résister aux conditions de détérioration les plus sévères. Consultez le tableau suivant pour obtenir des conseils.

Emplacement de l'installation	Produit de préservation pour traitement sous pression	Produit de préservation pour traitement sur le terrain
Extérieur – hors sol (Catégorie d'emploi 3.2 selon la norme CSA 080)	Azole de cuivre de type B (AC-B) Azole de cuivre micronisé (ACM) Arséniate de cuivre chromé (ACC)	Naphténate de cuivre, avec une concentration minimale de 1 % de cuivre métal en solution, naphténate de zinc avec une concentration minimale de 2 % de zinc en solution, ou un produit de préservation pour coupe de bout à base de cuivre à 2 %.
Extérieur – contact avec le sol ou milieu marin (Classes d'emploi 4 et 5 selon la norme CSA)	CA-B, ACM, ACC, ACZA, crésote	Naphténate de cuivre, concentration minimale de 2 % de cuivre métal en solution.

Vous trouverez ci-dessous quelques exemples de produits pour traitement sur le terrain offerts dans le commerce de détail. Consulter le fournisseur du produit pour l'utilisation finale prévue.

- Produit de préservation du bois pour coupe de bout ArmorAll^{MC}
- Produit de préservation du bois pour coupe de bout Circa 1850 Dex^{MD}
- Produit de préservation du bois Cut-N-Seal^{MD}
- Produit de préservation du bois Pentox^{MD} Green

Normes de traitement sur le terrain CSA 080

« Lorsqu'il est nécessaire de couper ou de percer après traitement, il convient d'utiliser un produit de préservation approuvé selon les normes CSA 080.3 ou AWPA M-4 et de l'appliquer selon les instructions figurant sur l'étiquette. Au moins deux couches doivent être appliquées. Sans ce traitement, le produit traité pourrait ne pas offrir la durée de service attendue. »

(Source : Article 8.1.4.3, Série CSA 080:21, Préservation du bois. © 2021 Association canadienne de normalisation.)

« Reproduit avec l'autorisation de l'Association canadienne de normalisation (aussi connue sous le nom de « Groupe CSA »), à partir de la norme CSA 080 SÉRIE:21 du Groupe CSA, Préservation du bois. » Ce document ne constitue pas la position officielle et exhaustive du Groupe CSA sur le sujet, laquelle est exclusivement représentée par la norme dans sa totalité. Bien que l'utilisation de ce document ait été autorisée, le Groupe CSA décline toute responsabilité quant à la présentation des données ainsi qu'aux interprétations ou représentations qui en découlent. Toute autre reproduction est strictement interdite. Pour en savoir plus ou pour acheter des normes du Groupe CSA, allez à store.csagroup.org ou composez le 1 800 463-6727. »

Préservation du Bois Canada (PBC) diffuse ces informations en s'appuyant sur des sources jugées fiables. Cependant, ni PBC ni ses membres ne garantissent l'exactitude de l'information publiée et ils déclinent toute responsabilité en cas d'erreurs, d'omissions ou de dommages découlant de leur utilisation. Il est entendu que ce document, publié par PBC, ses membres et les auteurs, vise uniquement à fournir des informations et non à offrir des services d'ingénierie ou autres services professionnels.